



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Ministère de l'Énergie
et de l'Hydraulique



PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE KALETA

Direction Nationale de l'Énergie

FICHE DE PROJET DU GROUPE C2

Projet : Aménagement hydroélectrique de KALETA

1- OBJECTIFS DU SECTEUR DE L'ENERGIE

- i) assurer un niveau de service adéquat et un accès à ce service à tous les consommateurs capables d'en assumer la charge ;
- ii) assurer à terme un autofinancement du secteur au moyen d'une correction des distorsions existantes et l'adoption d'une politique tarifaire et une gestion commerciale appropriée ;
- iii) favoriser la participation d'opérateurs privés dans la production, le transport et la distribution de l'électricité dans un cadre réglementaire garantissant un traitement uniforme à tous les participants ;
- iv) limiter, en matière de gestion le rôle de l'Etat dans le secteur à celui de régulateur et à la définition de la politique et stratégie sectorielle ;
- v) développer les potentialités hydroélectriques du pays en vue de renforcer son autonomie énergétique.

2- LOCALISATION

Le site de Kaléta se trouve à environ 110 Km au Nord de Conakry sur le fleuve Konkouré, soit à 1 Km à l'aval du confluent de Kaga. Il correspond à une zone de chutes situées juste à l'aval d'un élargissement de la vallée. Le site est constitué par un seuil de grande largeur de l'ordre de 700 m en fond de ce lit créant une chute naturelle de près de 40 m de hauteur. Les coordonnées sont 10° 27 N et 13° 16 W.

3- RESULTATS ATTENDUS DU PROJET

- Offre d'énergie améliorée au bénéfice de l'économie et des populations dans la zone couverte par le projet (région de Conakry, de Boké, de Kindia, Mamou et Labé) ;
- Intégration énergétique (Gambie, Guinée, Guinée Bissau et Sénégal) dans le cadre des organisations sous régionales (OMVG, WAPP) ;
- Utiliser la capacité de régularisation du barrage de Garafiri en amont ;

4- DESCRIPTION TECHNIQUE ET FINANCIERE DU PROJET

Le site de l'aménagement hydroélectrique de Kaléta est situé sur le fleuve Konkouré qui prend sa source dans la région montagneuse du Fouta-Djalou. Le projet de Kaléta met en valeur une chute naturelle d'une quarantaine de mètres de hauteur. Situé près de cent (100) km à l'aval de Garafiri, il bénéficie en période d'étiage des débits régularisés par cette retenue.

L'aménagement hydroélectrique de Garafiri (75 MW, 264 GWh/an) dont les travaux ont pris fin en 1999 comprend un barrage-réservoir sur le Haut-Konkouré et une usine au pied de l'appui rive gauche du barrage. Ainsi la production de Kaleta à l'étiage devient importante alors qu'elle est négligeable en l'absence de Garafiri. Le projet de Kaléta, situé sur un cours d'eau national en dehors de la juridiction de l'OMVG, a été intégré dans le programme énergie de cette organisation - initialement composé de l'aménagement hydroélectrique de Sambangalou et de la ligne d'interconnexion des réseaux électriques des pays membres - par solidarité sous-régionale en vue d'accroître l'offre d'énergie de ce programme et en améliorer la rentabilité économique et financière.

Les caractéristiques principales de l'ouvrage fixées pour les études d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) sont les suivantes :

- Type de barrage : en béton compacté au rouleau (BCR)
- Cote de retenue normale (RN) : 110 m
- Capacité retenue normale : 23 hm³
- Débit d'équipement : 540 m³/s
- Puissance installée : 3 x 80 MW, soit 240 MW
- Productible garanti : 259 GWh/an
- Productible total : 1006 GWh/an

Cette variante d'aménagement est adaptée à l'évolution future d'équipement du bassin du Konkouré, notamment dans le cas de mise en service des barrages de Souapiti, Tigueya et Kélibou.

Le coût de la réalisation du projet de Kaléta est estimé à un montant total de 151,94 millions d'euros (base 2006) réparti entre les volets construction (127,77 millions d'euros), environnemental et social (10,35 millions d'euros) et l'ingénierie et la maîtrise d'ouvrage (13,81 millions d'euros). Ce coût issu du rapport provisoire de revue de la faisabilité du projet soumis à l'examen de l'OMVG en juillet 2006 est susceptible d'être revu à la baisse avant la remise de la version finale de celui-ci. Le délai de réalisation du projet est de l'ordre de quatre ans, soit une mise en service espérée en 2011 alors que le calendrier initial du projet prévoyait sa mise en service en 2008.

5- LIENS ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PROJETS/PROGRAMMES

- Projet d'aménagement hydroélectrique de Sambangalou et de la ligne d'interconnexion des systèmes électriques des pays membres hydroélectriques de l'OMVG (Gambie, Guinée, Guinée Bissau et Sénégal)
- Projet d'aménagement hydroélectrique de Souapiti et Amaria

6- EVALUATION DU MARCHÉ CIBLE

- Le marché sous régional des pays membres de l'OMVG
- La demande des industries minières de la zone du projet

- La demande du réseau public.

7- MONTAGE INSTITUTIONNEL ET PLACE DU SECTEUR PRIVE DANS LE PROJET

Le Gouvernement de la République de Guinée a déjà donné son accord de principe pour l'intégration de Kaléta dans le projet énergie de l'OMVG. A cet effet, il a fait une proposition des modalités de cette intégration qui sont actuellement au stade d'examen.

Dans le cadre de la préparation dudit projet la Banque Africaine de Développement a financé une étude institutionnelle dont les résultats seront soumis au prochain Conseil des Ministres de l'Organisation. Cette étude propose l'implication effective du secteur privé à toutes les phases du projet (financement, réalisation et exploitation).
